

un budget au service des citoyens PROXIMITÉ, DÉSENDETTEMENT, PLANIFICATION



L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Disponible à la Communauté de Communes sur demande, elle sera également mise en ligne sur son site internet

## **BUDGET PRIMITIF**

C'est un document prévisionnel. Il est constitué de l'ensemble des comptes qui décrivent, pour une année civile, toutes les recettes et toutes les dépenses envisagées par la collectivité.

## Il comporte deux sections:

- la section de fonctionnement
- la section d'investissement.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Schématiquement, elle retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaire à la gestion courante des services de la collectivité qui reviennent chaque année : rémunération du personnel, fourniture et consommation courantes ainsi que le remboursement des intérêts de la dette.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

elle est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine du territoire. Construire, agrandir ou effectuer d'importants travaux sur un bâtiment contribue à améliorer ou préserver le patrimoine intercommunal.

Dans chacune des sections, les dépenses et les recettes sont classées par chapitre et par article. Le budget est voté par chapitre.

## UN VOTE À L'ÉQUILIBRE

Le budget doit impérativement répondre au principe de l'équilibre réel. Contrairement à l'état, les collectivités territoriales n'ont pas le droit de voter un budget déficitaire. A chaque dépense programmée doit correspondre une recette équivalente.

## **AUTOFINANCEMENT (ÉPARGNE)**

La capacité d'autofinacement (CAF), c'est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement qui permettra de financer les investissement.

## **SOMMAIRE**

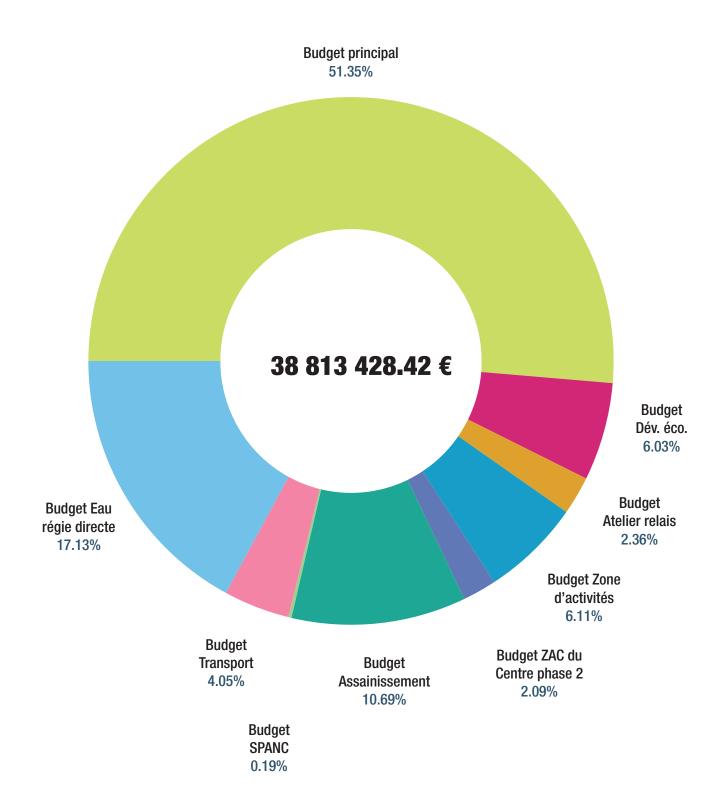
BUDGET GLUBAL	3
BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COM	7 MUNES
BUDGET ANNEXES	18
"Développement économique"	18
"Atelier relais Vallée du Lot"	20
"Zone Activités Vallée du Lot"	21
"ZAC du Centre Phase 2"	22
"SPANC"	23
"Assainissement"	24
"Transport"	26
"Eau régie directe"	28



DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ EST HEUREUSE DE VOUS PRÉSENTER SON

**BUDGET PRIMITIF 2019** 

	Fonctionnement	%	2018 /2019	Investissement	%	2018 /2019	Global	%	2018 /2019
Budget principal	13 952 064.05 €	70.00%	-3.36	5 978 580.46 €	30.00%	-5.80	19 930 644.51 €	51.35%	-4.11
Budget Dév. éco.	757 092.00 €	32.34%	-8.37	1 584 087.07 €	67.66%	-34.02	2 341 179.07 €	6.03%	-27.45
Budget Atelier relais	427 069.09 €	46.53%	-72.64	490 803.92 €	3.92 € 53.47% -61.47 917 873.01 €		2.36%	-67.62	
Budget Zone d'activités	1 269 923.53 €	53.59%	-12.43	1 099 923.53 €	46.41%	-1.81	2 369 847.06 €	6.11%	-7.80
Budget ZAC du Centre phase 2	9 520.00 €	1.18%	0.00	800 000.00 €	98.82%	0.00	809 520.00 €	2.09%	0.00
Budget Assainissement	2 477 098.65 €	59.69%	-2.15	1 672 541.61 €	40.31%	-2.58	4 149 640.26 €	10.69%	-2.32
Budget SPANC	61 461.11 €	83.06%	0.79	12 535.00 €	16.94%	0.00	73 996.11 €	0.19%	0.66
Budget Transport	1 334 654.52 €	84.93%	2.98	236 763.66 €	15.07%	5.02	1 571 418.18 €	4.05%	3.28
Budget Eau régie directe	4 186 715.59 €	62.96%	65.55	2 462 594.63 €	37.04%	26.90	6 649 310.22 €	17.13%	48.77
Budget Eau gestion déléguée	- €	#DIV/0!	-100.00	- €	#DIV/0!	-100.00	- €	0.00%	-100.00
TOTAL GLOBAL	24 475 598.54 €	63.06%	-1.84	14 337 829.88 €	36.94%	-12.59	38 813 428.42 €	100.00%	-6.11





# **BUDGET PRINCIPAL**2019



Le budget principal comprend l'ensemble des recettes et des dépenses de la collectivité qui n'ont pas vocation à faire l'objet d'un budget annexe. Le budget principal permet en particulier de gérer toutes les activités relevant de services publics en fonction des compétences exercées par la communauté de communes, il s'agit notamment : de la petite enfance, de l'habitat et l'urbanisme, des services administratifs, du tourisme, la collecte des ordures ménagères, le social, la culture, les médiathèques, la musique, etc...

Le projet de budget primitif 2019 du budget principal de la Communauté de communes atteint un volume global de **19 930 644.51** € contre **20 784 205.61** € en 2018, soit une baisse de 4.11 % par rapport aux prévisions totales 2018 (BP + DM).

Ce budget s'équilibre sans augmentation de la pression fiscale et sans nouveaux emprunts.

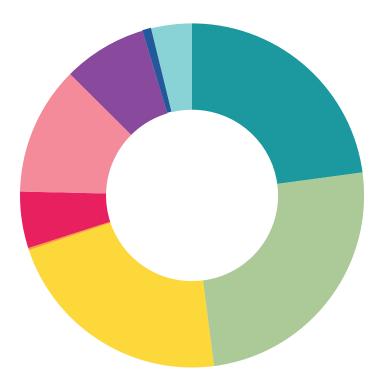
## BUDGET PRINCIPAL SECTION DE FONCTIONNEMENT

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

## 1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses de fonctionnement 2019 s'élève à la somme de 13 952 064.05 € soit une baisse de 3.36 % par rapport aux crédits votés en 2018 s'élevant à 14 437 545.94 €.

Chp: 11 Charges à caractère général	3 190 416.74
Chp: 12 Charges de personnel	3 499 809.00
Chp: 14 Atténuations de produits	3 059 774.71
Chp: 22 Dépenses imprévues fonctionnement	25 688.34
Chp: 23 Virement à la section d'investis.	738 077.93
Chp: 42 Opérations d'ordre entre section	1 685 592.01
Chp: 65 Autres charges gestion courante	1 101 864.89
Chp: 66 Charges financières	115 290.43
Chp: 67 Charges exceptionnelles	535 550.00
TOTAL Fonctionnement - Dépenses	13 952 064.05



## Chapitre 11

Charges à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les travaux d'entretien liés à la lutte contre les inondations, les frais de transport, les impôts et taxes payés par la Communauté de communes, les primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de maintenance...

## Chapitre 12

Charges de personnel et frais assimilés. Ce chapitre concerne toutes les dépenses afférentes au personnel de la Communauté de communes. Le personnel de la communauté de communes est composé de 96 agents titulaires, 2 stagiaires et 15 non titulaires.

## Chapitre 14

Atténuations de produits. Ce chapitre contient les dépenses liées au reversement à l'Etat d'une partie du fonds national de garantie individuel des ressources (FNGIR), les allocations de compensations versées aux communes suite à la mise en place de la fiscalité professionnelle unique (FPU) et des restitutions au titre des dégrèvements sur les contributions directes.

## Chapitre 23

Virement à la section de fonctionnement. Cette somme contribue à l'autofinancement de la section investissement.

### Chapitre 42

Opérations d'ordre de transfert entre sections. Il s'agit de la dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles.

## Chapitre 65

Autres charges de gestion courante. Ce chapitre regroupement principalement les dépenses liées aux indemnités des élus, aux subventions et participations aux divers organismes et les subventions aux associations.

## Chapitre 66

Charges financières. Ce chapitre comprend essentiellement le remboursement des intérêts de la dette.

### Chapitre 67

Charges exceptionnelles. Ce chapitre concerne les titres annulés sur les mandats précédents et les subventions d'équilibre aux budgets annexes.

# BUDGET PRINCIPAL SECTION DE FONCTIONNEMENT

## 2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le passage de la Communauté de communes en fiscalité professionnelle unique engendre la collecte de l'ensemble de l'imposition des entreprises par la communauté de communes et donc la création du chapitre 73.

### Les taux d'imposition 2019 n'ont pas augmentés et sont fixés comme suit :

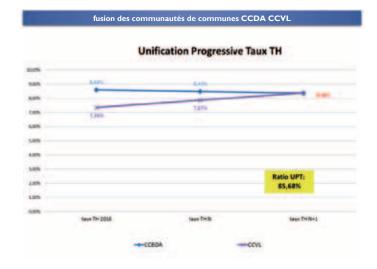
Lors de sa séance du 06 avril 2017, le Conseil Communautaire par délibération n° 2017/093 a décidé au regard de la faiblesse des écarts entre les deux Communautés pour chacune des 4 taxes intercommunales, de retenir et d'appliquer la méthode de calcul des taux moyens pondérés intercommunaux et de retenir les périodes les plus courtes possibles d'unification progressive des taux proposées par les textes, à savoir :

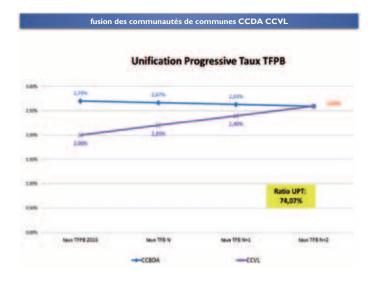
- 2 années s'agissant de la Taxe d'Habitation (TH) ;
- 3 années s'agissant de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFB);
- 4 années s'agissant de Taxe Foncières sur les Propriétés Non Bâties (TFNB);
- aucune période d'unification pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

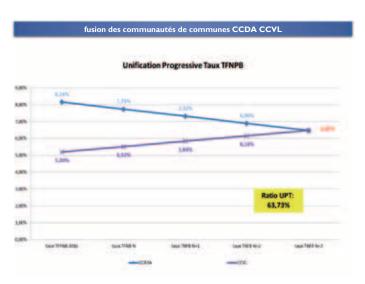
Dés lors, les taux intercommunaux de la fiscalité directe locale déterminés au strict montant des Taux Moyens Pondérés issus des deux communautés, appliqué dés 2017 sont les suivants :

- Taux de Taxe d'Habitation (TH) : 8,38 %

- Taux de Taxe Foncières sur les Propriétés Bâties (TFB) : 2,60 %
- Taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFNB) : 6,47 %
- Taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :  $$31,\!79~\%$





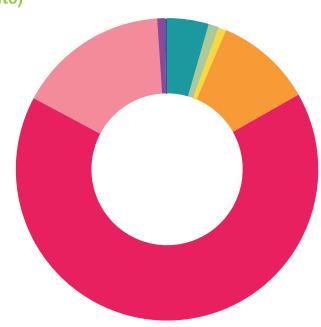




## BUDGET PRINCIPAL SECTION DE FONCTIONNEMENT

## 2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Chp: 2 - Excédent antérieur reporté fonct.	618 375.96
Chp: 13 - Atténuations de charges	155 737.50
Chp: 42 - Opérations d'ordre entre section	113 322.64
Chp: 70 - Produits des services	1 447 832.95
Chp: 73 - Impôts et taxes	9 220 879.00
Chp: 74 - Dotations et participations	2 249 666.00
Chp: 75 Autres produits gestion courante	117 600.00
Chp: 77 - Produits exceptionnels	28 650.00
TOTAL Fonctionnement - Recette	13 952 064.05



## Chapitre 13

Atténuation de charges. Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel

## Chapitre 42

Ce chapitre correspond aux montants des dotations aux subventions.

## Chapitre 70

Produits des services, domaine et ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles et des subventions de la CAF, la redevance spéciale de la TEOM, etc...

## Chapitre 73

impôts et taxes. FPU, FPIC, TEOM, etc....

## Chapitre 74

Dotations, participations et subventions. Ce chapitre concerne principalement les dotations de l'Etat (Dotation forfaitaire et dotation de compensation). Ces chiffres sont estimatifs à ce jour car les montants ne sont pas encore notifiés.

Il contient également les participations des différents financeurs (Region, Département, etc...) et les compensations au titre des exonérations des taxes.

## Chapitre 75

Autres produits de gestion courante. Il s'agit des loyers perçus.

## Chapitre 77

Produits exceptionnels. Il s'agit des remboursements de sinistres par les assurances.

# BUDGET PRINCIPAL SECTION D'INVESTISSEMENT

## **II - SECTION D'INVESTISSEMENT**

Cette section s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 5 978 580.46 €.

## 1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	1 225 263.69
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	113 322.64
Chp: 13 - Subventions d'investissement	103 798.73
Chp: 16 - Remboursement d'emprunts	608 000.00
Chp: 20 - Immobilisations incorporelles	162 651.50
Chp: 204 - Subventions d'équipement versées	105 000.00
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	814 796.98
Chp: 23 - Immobilisations en cours	1 449 046.92
Chp: 27 - Autres immobilisations financières	1 396 700.00
TOTAL Investissement - Dépense	5 978 580.46

Les principaux investissements prévus en 2019 sont les suivantes :

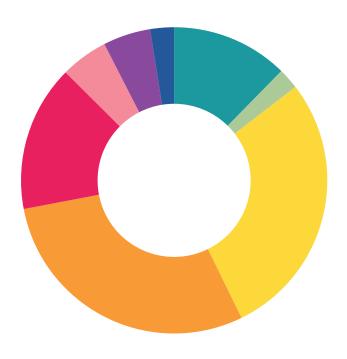
Opr: Non affecté (subvention équilibres BP annexes, fonds concours)	3 470 186.33
Opr: 1 - Administration de la Communauté	527 643.50
Opr: 7 - Entrées du bassin	152 093.86
Opr: 13 - Aménagement hydraulique	203 240.00
Opr: 15 - Résorption bâti délabré	110 000.00
Opr: 17 - Projet territoire	30 000.00
Opr: 20 - Pôle emploi formation	462 192.83
Opr: 21 - Référents urbains	
Opr: 25 - Centre équestre	20 000.00
Opr: 26 - Parc intercommunal	96 093.72
Opr: 27 - Déchets	101 440.00
Opr: 30 - Gens du voyage	25 000.00
Opr: 32 - Pôle enfance	43 440.00
Opr: 43 - Médiathèque Decazeville tête de réseau	123 278.73
Opr: 44 - Maison de santé Aubin	17 000.00
Opr: 46 - Maison de santé Decazeville	30 000.00
Opr: 48 - MSP Livinhac	13 992.65
Opr: 49 - Vélo Route	300 000.00
Opr: 50 - Passerelle / Lot	
Opr: 51 - PLUI	91 524.00
Opr: 52 - Animations culture/salle Yves Roques	19 427.26
Opr: 53 - Via podiensis chemin St Jacques	62 027.58
Opr: 54 - Fonds concours Communes	80 000.00
TOTAL Investissement - Dépense	5 978 580.46

# BUDGET PRINCIPAL SECTION D'INVESTISSEMENT

## 2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

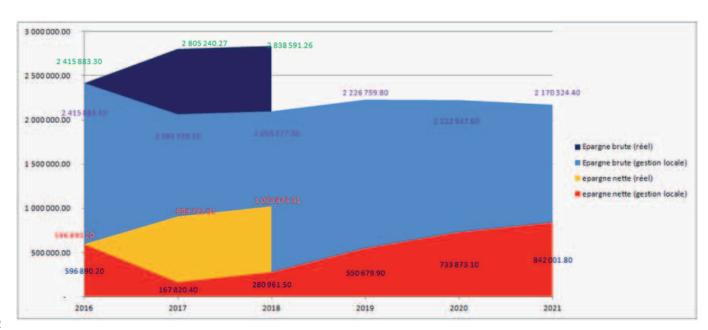
Les recettes d'investissement sont constituées des subventions des différents financeurs (Etat, Conseil Département..., du FCTVA, des produits des cessions, des amortissements des biens, des excédents reportés et du virement de la section de fonctionnement.

Chp: 021- Virement de la section de fonct.	738 077.93
Chp: 024 - Produits des cessions	131 900.00
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	1 685 592.01
Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	1 749 320.26
Chp: 13 - Subventions d'investissement	923 690.26
Chp: 16 - Emprunts et dettes assimilées	300 000.00
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	300 000.00
Chp: 27 - Autres immos financières	150 000.00
TOTAL Investissement - Recette	5 978 580.46



## **ANALYSE DES ÉPARGNES DE GESTION**

Evolution de l'épargne (comparaison prévision cabinet Gestion Locale)



## BUDGET PRINCIPAL ANALYSES

## **ANALYSE COMPARÉE DES ÉPARGNES**

Avant / Après Fusion CCVL + CCBDA = Decazeville Communauté

	CCVL	CCBDA	DECAZEVILLE CTE	DECAZEVILLE CTE
	2016	2016	2017	2018
Produits de fonctionnement	1 888 266.00	10 800 134.00	14 653 515.00	14 050 144.58
Charges de fonctionnement	1 328 856.00	8 779 406.00	11 848 275.00	11 211 553.32
Epargne Brute	559 410.00	2 020 728.00	2 805 240.00	2 838 591.26
Dette en capital	34 258.00	1 784 735.00	1 895 518.00	1 814 715.95
Epargne Nette	525 152.00	235 993.00	909 722.00	1 023 875.31

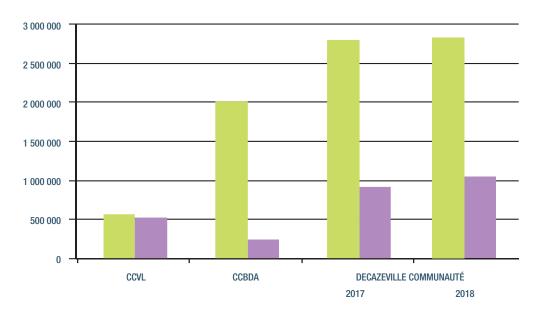


TABLEAU DE SYNTHÈSE DE L'ANALYSE COMPARÉE DES SOLDES D'ÉPARGNE (en % des Recettes Réelles de Fonctionnement)								
2016	Ex-CCBA	Ex-CCVL	Decazeville Communauté 2017	Decazeville Communauté 2018	Moy des EPCI en FPU			
Épargne de Gestion	27,16%	30,00%	22,6%	22,8%	15,90%			
Épargne Brute	22,18%	29,63%	18,1%	20,2%	13,50%			
Épargne Nette	2,78%	27,81%	4,47%	7,29%	7,71%			

Même si les évolutions passées et récentes sont contrastées, les soldes et ratios d'épargne de gestion et d'épargne brute de Decazeville Communauté progressent régulièrement depuis la fusion, sont en avance sur les prévisions du cabinet Gestion Locale et finalement nettement supérieurs à la moyenne des EPCI en FPU. Au final, le résultat des CA consolidés, qui affichent une éparque brute supérieure à 2,8 M€ et une éparque nette de plus d'1,0 M€ (+ 12,5% par rapport à 2017), est de nouveau très encourageant en 2018.

Le désendettement très marqué de la collectivité permet au ratio de l'épargne nette rapportée aux dépenses réelles de fonctionnement de l'EPCI d'augmenter de 4,47% à 7,29%, très proche de la moyenne des EPCI en FPU de la même strate (soit 7,71%), en l'espace d'un seul exercice budgétaire!

C'est bien évidemment le besoin de financement de la Section d'Investissement cumulée du Budget général et du Budget annexe Développement économique, dont le solde de clôture négatif s'établit désormais à - 1 515 000 € (contre - 410 000 € en 2017), qui vient expliquer la faiblesse de l'épargne nette de la Communauté issue de la fusion.

La dégradation du solde de clôture de la Section d'investissement s'explique à la fois par une reprise progressive des opérations réalisées en investissement (+ 800 000 € en 2018 par rapport à 2017), par l'accroissement des subventions d'équilibre mobilisées du Budget général vers le Budget Développement économique (815 000 € sur 2 exercices) et par la non réalisation de recettes de cessions attendues et inscrites au budget 2018, soit 562 000 € (acompte Groupe Duval sur la Zone du Centre et cession de terrains à la Zone des Prades à JinJiang SAM).

## BUDGET PRINCIPAL ANALYSES

## **ANALYSE DE L'ENCOURS DE LA DETTE**

de Decazeville Communauté

L'encours global de la dette de Communauté de communes au 1 janvier 2019 est de : 14 266 599 €, ventilée de la manière suivante :

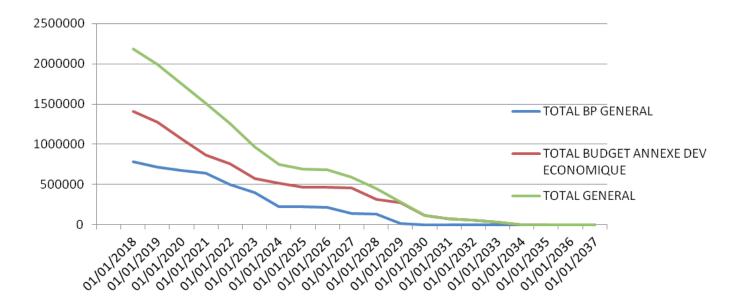
-	Budget général	3 449 640 €
-	Budget Annexe développement économique	6 274 601 €
-	Budget Annexe atelier relais Vallée Lot	195 487 €
-	Budget Annexe Zac du Centre phase2	0 €
-	Budget Annexe Zones activités Vallée Lot	0 €
-	Budget Annexe assainissement	2 285 125 €
-	Budget Annexe SPANC	0 €
-	Budget Annexe Transport	113 000 €
-	Budget Annexe Eau gestion directe	1 613 501 €
-	Budget Annexe Eau gestion déléguée	335 245 €

## **ANALYSE CONSOLIDÉE DES ANNUITÉS PAR ANNÉES**

(Budget général + Budget annexe « Développement économique »)

	01/01/2018	01/01/2019	01/01/2020	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024
BP ECO	1 406 776.59	1 274 637.90	1 069 757.42	867 624.81	759 460.88	570 713.15	519 356.89
BP GENERAL	778 901.77	716 871.53	678 530.19	640 704.27	495 333.32	395 172.35	226 392.65
TOTAL	2 185 678.36	1 991 509.43	1 748 287.61	1 508 329.08	1 254 794.20	965 885.50	745 749.54

01/01/2025	01/01/2026	01/01/2027	01/01/2028	01/01/2029	01/01/2030	01/01/2031	01/01/2032	01/01/2033
468 000.35	468 000.35	453 688.57	313 715.08	274 184.73	116 401.18	76 983.24	59 894.25	33 897.15
221 643.70	216 894.75	139 501.16	134 752.28	11 821.29	0.00	0.00	0.00	0.00
689 644.05	684 895.10	593 189.73	448 467.36	286 006.02	116 401.18	76 983.24	59 894.25	33 897.15





## **ANALYSE DES RATIOS D'ENDETTEMENT**

(Budget général + Budget annexe "Développement économique")

Capacité de désendettement		
Capital encours au 31/12/2018	9 724 241.00	
en cours au 31-12-N / autofinancement brut	3.43	
(CAF)	années	

En 2016, le ratio du capital de la dette rapporté aux recettes réelles de fonctionnement était de 132 % en 2016 pour la CCBDA et de 115 % en 2016 pour la CCVL, soit plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale des Communautés de communes en FPU qui s'établit à 53 %!

Pour Decazeville Communauté, ce ratio n'est plus que de 79% en 2017 et 69% en 2018.



# **BUDGET ANNEXES**2019



budget annexe "Développement économique"	<b>p.1</b> 8
budget annexe "Atelier relais Vallée du Lot"	p.20
budget annexe "Zone Activités Vallée du Lot"	p.21
budget annexe "ZAC du Centre Phase 2"	p.22
budget annexe "SPANC"	p.23
budget annexe "Assainissement"	p.24
budget annexe "Transport"	p.26
budget annexe "Eau régie directe"	p.28

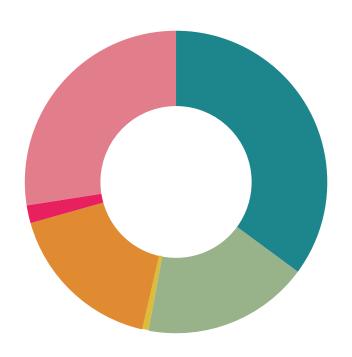
## BUDGET DEVELOPEMENT ÉCO. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ce budget regroupe l'ensemble des opérations d'aménagement et de gestion des zones d'activités implantées sur le territoire de l'ancienne Communauté de communes du Bassin de Decazeville Aubin avant la fusion du 01/01/2017. Il s'agit notamment des zones de Ruau, Centre (phase1), Combal, Prades, Cayronie, etc..., ce budget regroupe également la gestion du service Développement économique, la gestion de la Pépinière d'entreprise, les ateliers relais sur le territoire du bassin Decazeville/Aubin.

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

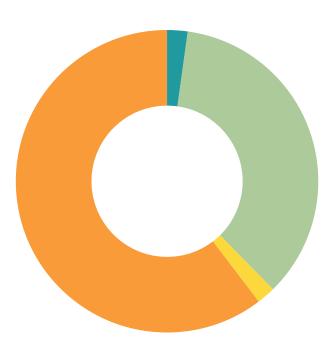
## 1 - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp 11 - Charges à caractère général	266 005.00
Chp 12 - Charges de personnel	134 572.00
Chp 22 - Dépenses imprévues Fonct	5 107.76
Chp 42 - Opérations d'ordre entre section	128 833.73
Chp 65 - Autres charges gestion courante	14 500.00
Chp 66 - Charges financières	208 073.51
TOTAL Fonctionnement - Dépense	757 092.00



## 2 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp 013 - Atténuations de charges	16 592.00
Chp 70 - Produits des services	268 500.00
Chp 74 - Dotations et participations	15 000.00
Chp 77 - Produits exceptionnels	457 000.00
TOTAL Fonctionnement - Recette	757 092.00

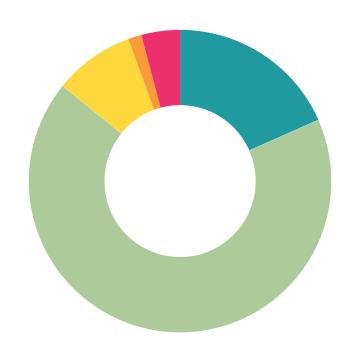


## BUDGET DEVELOPEMENT ÉCO. SECTION D'INVESTISSEMENT

## **II - SECTION D'INVESTISSEMENT**

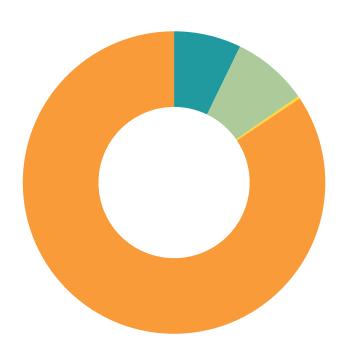
## 1 - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp 01 - Solde d'exécution d'inv. reporté	290 246.28
Chp 16 - Remboursement d'emprunts	1 070 000.00
Chp 204 - Subventions d'équipement versées	136 297.00
Chp 21 - Immobilisations corporelles	22 543.79
Chp 23 - Immobilisations en cours	65 000.00
TOTAL Investissement - Dépense	1 584 087.07



	Chp: 024 - Produits des cessions	113 841.18
	Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	128 833.73
	Chp: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	4 712.16
	Chp: 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 336 700.00

TOTAL - Fonctionnement - Recette	1 584 087.07
Opr: Non affecté	1 360 246.28
Opr: 1 - Pépinière d'entreprises	22 543.79
Opr: 10 - zone prades/tuileries	15 000.00
Opr: 14 - AIDES INSTAL ENTREPRISES	136 297.00
Opr: 15 - ZONE DES FORGES	50 000.00
TOTAL Investissement - Dépense	1 584 087.07



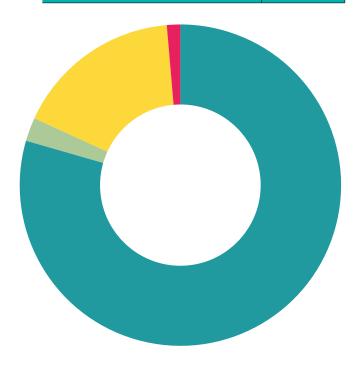
# BUDGET ATELIER RELAIS SECTION DE FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT

Ce budget regroupe l'ensemble des opérations d'aménagement et de gestion des ateliers relais implantées sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes de la vallée du Lot avant la fusion du 01/01/2017. Il s'agit notamment des bâtiments occupés par Carrier, Mill'services, Zetes, etc...

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

## 1 - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL Fonctionnement - Dépense	427 069.09
Chp: 66 - Charges financières	5 754.03
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	100.00
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	71 631.73
Chp: 011 - Charges à caractère général	10 200.00
Chp: 002 - Déficit antérieur reporté (fonc)	339 383.33



## 2 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	368 419.09
Chp: 70 - Produits des services	58 650.00
TOTAL Fonctionnement - Recette	427 069.09

## II - SECTION D'INVESTISSEMENT

## 1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	368 419.09
Chp: 16 - Remboursement d'emprunts	37 000.00
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	85 384.83
TOTAL Investissement - Dépense	490 803.92

TOTAL Investissement - Recette	490 803.92
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	71 631.73
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	419 172.19

# BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS VALLÉE DU LOT SECTION DE FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT

Ce budget regroupe l'ensemble des opérations d'aménagement et de gestion des zones d'activités implantées sur le territoire de l'ancienne Communauté de Communes de la vallée du Lot avant la fusion du 01/01/2017. Il s'agit notamment des zones de Flagnac, Bouillac, St Santin, etc...

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

## 1 - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	170 000.00
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	1 099 923.53
TOTAL Fonctionnement - Dépense	1 269 923.53

## 2 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	883 245.63
Chp: 70 - Produits des services	232 500.00
Chp: 74 - Dotations et participations	154 177.90
TOTAL Fonctionnement - Recette	1 269 923.53

## **II - SECTION D'INVESTISSEMENT**

## 1 - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	77 025.69
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	883 245.63
Chp: 16 - Remboursement d'emprunts	139 652.21
TOTAL Investissement - Dépense	1 099 923.53

Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	1 099 923.53	
TOTAL Investissement - Recette	1 099 923.53	

ZA BOUILLAC	10 000.00
ZA FLAGNAC	160 000.00

# BUDGET ZAC CENTRE PHASE 2 SECTION DE FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT

Ce budget regroupe l'ensemble des opérations d'aménagement et de gestion de la ZAC du Centre (phase 2) notamment : démolitions, aménagement ilot commercial, réhabilitation halles Vallourec, etc...

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

## 1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	5 614.02	
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	3 905.98	
TOTAL Fonctionnement - Dépense	9 520.00	

## 2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 002 - Excédent antérieur reporté Fonc	9 520.00
TOTAL Fonctionnement - Recette	9 520.00

## **II - SECTION D'INVESTISSEMENT**

## 1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 23 - Immobilisations en cours	800 000.00
TOTAL Investissement - Dépense	800 000.00

Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	496 094.02
Chp: 021 - Virement de la section de fonct.	3 905.98
Chp: 13 - Subventions d'investissement	300 000.00
TOTAL Investissement - Recette	800 000.00

	Réalisé 2016	2017 CP prévisionnels	2017 CP réalisés	2018 CP prévisionnels	2018 CP réalisés	2019	2020	Total
Dépenses prévisionnelles		500 000.00	13 194.90	800 000.00	335 968.93	800 000.00	550 836.17	1 700 000.00
Subventions attendues		187 500.00		-	32 062.95	300 000.00	305 437.05	637 500.00
Emprunt								-
Solde		312 500.00	13 194.90	800 000.00	303 905.98	500 000.00	245 399.12	1 062 500.00

## **BUDGET SPANC**

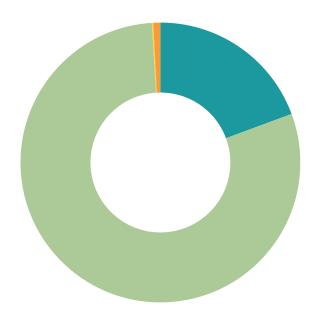
## SECTION DE FONCTIONNEMENT & D'INVESTISSEMENT

La Communauté de communes exploite le service en régie, c'est-à-dire le gére directement par ses propres moyens en personnel et en matériel, et passer, le cas échéant, un ou plusieurs marchés publics pour l'exécution du service, ce service est financé par la redevance SPANC.

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

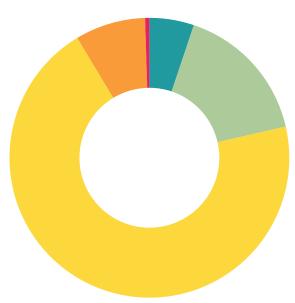
## 1 - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	11 895.11
Chp: 012 - Charg. pers. et frais assimilés	48 966.00
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	100.00
Chp: 67 - Charges exceptionnelles	500.00
TOTAL Fonctionnement - Dépense	61 461.11



## 2 - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL Fonctionnement - Recette	61 461.11
Chp: 75 - Autres produits gestion courante	300.00
Chp: 74 - Dotations et participations	5 000.00
Chp: 70 - Produits des services	43 000.00
Chp: 013 - Atténuations de charges	10 000.00
Chp: 2 - Excédent antérieur reporté fonct.	3 161.11



## **II - SECTION D'INVESTISSEMENT**

## 1 - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 20 - Immobilisations incorporelles	2 000.00
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	10 535.00
TOTAL Investissement - Dépense	12 535.00

TOTAL Investissement - Recette	12 535.00
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	197.00
Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	12 338.00

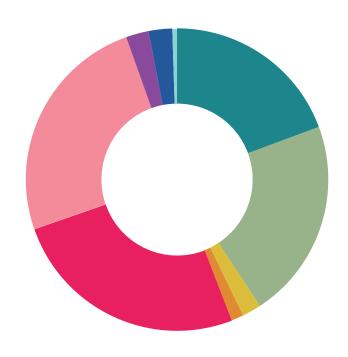
# BUDGET ASSAINISSEMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT

La communauté de communes exploite le service en régie, c'est-à-dire le gère directement par ses propres moyens en personnel et en matériel, et passer, le cas échéant, un ou plusieurs marchés publics pour l'exécution du service, ce service est financé par la redevance d'assainissement.

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

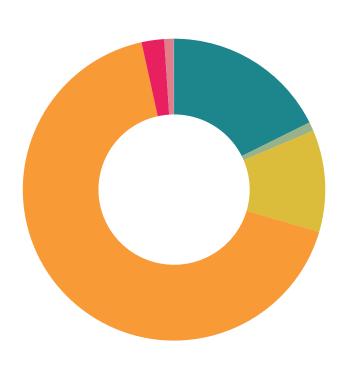
## 1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	478 800.00
Chp: 012 - Charges de personnel	532 057.00
Chp: 014 - Atténuations de produits	50 000.00
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct	32 850.79
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	631 781.00
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	616 829.57
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	60 000.00
Chp: 66 - Charges financières	62 280.29
Chp: 67 - Charges exceptionnelles	12 500.00
TOTAL - Fonctionnement - Dépense	2 477 098.65



## 2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

TOTAL - Fonctionnement - Recette	2 477 098.65
Chp: 77 - Produits exceptionnels	1 000.00
Chp: 75 - Autres produits gestion courante	25 000.00
Chp: 74 - Dotations et participations	60 000.00
Chp: 70 - Produits des services	1 660 000.00
Chp: 42 - Opérations d'ordre entre section	269 532.95
Chp: 13 - Atténuations de charges	23 686.00
Chp: 2 - Excédent antérieur reporté fonct	437 879.70

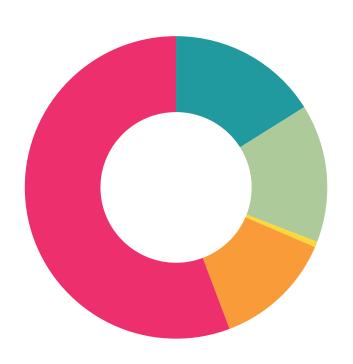


# BUDGET ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT

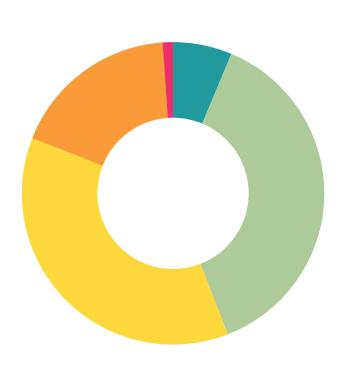
## **II - SECTION D'INVESTISSEMENT**

## 1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp 40 - Opérations d'ordre entre section	269 532.95
Chp 16 - Remboursement d'emprunts	246 000.00
Chp 20 - Immobilisations incorporelles	10 240.00
Chp 21 - Immobilisations corporelles	213 885.07
Chp 23 - Immobilisations en cours	932 883.59
TOTAL - Investissement - Dépense	1 672 541.61



TOTAL - Investissement - Recette	1 672 541.61
Chp 13 - Subventions d'investissement	18 513.00
Chp 10 - Dotations Fonds divers Réserves	300 000.00
Chp 40 - Opérations d'ordre entre section	616 829.57
Chp 21 - Virement de la section de fonct.	631 781.00
Chp 01 - Solde d'exécution d'inv. reporté	105 418.04



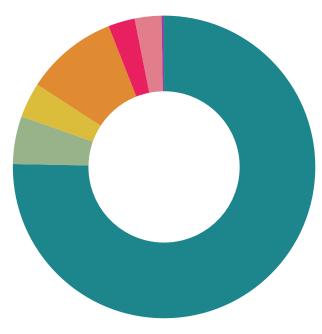
# BUDGET TRANSPORT SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les activités du service : Le Transport Urbain du Bassin (TUB), Le transport à la demande (T A D), Le Transport scolaire, le plan global de déplacement (PGD), ce service est financé par les usagers par les titres de transport et la fiscalité basée sur le versement transport.

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

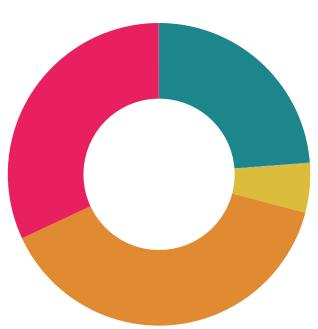
## 1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(	Chp: 65 - Autres charges gestion courante Chp: 66 - Charges financières	38 150.00 3 576.46
	Chp: 65 - Autres charges gestion courante	38 150.00
(		
(	Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	38 048.00
(	Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	131 640.06
(	Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct	50 000.00
(	Chp: 012 - Charges de personnel	68 150.00
(	Chp: 011 - Charges à caractère général	1 005 090.00



## 2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 2 - Excédent antérieur reporté fonct.	317 112.95
Chp: 42 - Opérations d'ordre entre section	1 245.57
Chp: 70 - Produits des services	70 000.00
Chp: 73 - Impôts et taxes	520 000.00
Chp: 74 - Dotations et participations	425 796.00
Chp: 75 - Autres produits gestion courante	500.00
TOTAL Fonctionnement - Recette	1 334 654.52

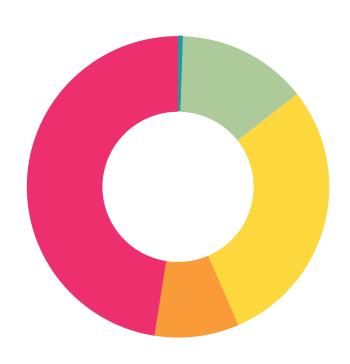


# BUDGET TRANSPORT SECTION D'INVESTISSEMENT

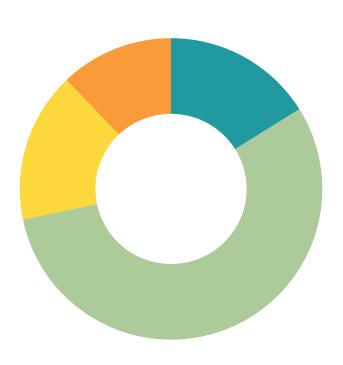
## **II - SECTION D'INVESTISSEMENT**

## 1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	1 245.57
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	33 000.00
Chp: 16 - Remboursement d'emprunts	68 605.58
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	21 467.68
Chp: 23 - Immobilisations en cours	112 444.83
TOTAL Investissement - Dépense	236 763.66



Chp: 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	38 255.60
Chp: 021 - Virement de la section de fonct.	131 640.06
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	38 048.00
Chp: 13 - Subventions d'investissement	28 820.00
TOTAL Investissement - Recette	236 763.66



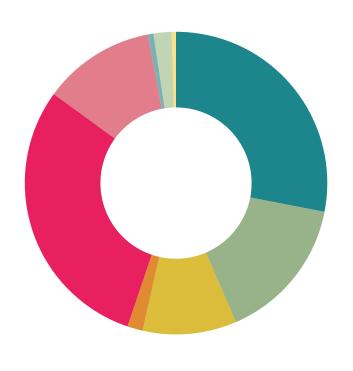
# BUDGET EAU / GESTION DIRECTE SECTION DE FONCTIONNEMENT

La communauté de communes exploite le service en régie, c'est-à-dire le gére directement par ses propres moyens en personnel et en matériel, et passer, le cas échéant, un ou plusieurs marchés publics pour l'exécution du service, ce service est financé par la redevance Eau potable.

## I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

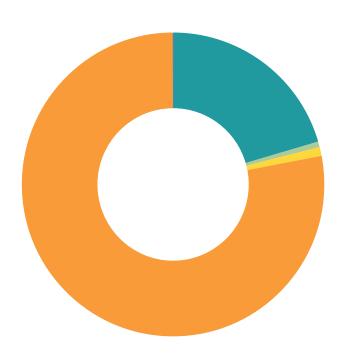
## 1- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chp: 011 - Charges à caractère général	1 174 100.00
Chp: 012 - Charg. pers. et frais assimilés	648 365.00
Chp: 014 - Atténuations de produits	420 000.00
Chp: 022 - Dépenses imprévues Fonct	68 763.25
Chp: 023 - Virement à la sect° d'investis.	1 248 512.19
Chp: 042 - Opérations d'ordre entre section	501 856.10
Chp: 65 - Autres charges gestion courante	25 000.00
Chp: 66 - Charges financières	81 119.05
Chp: 67 - Charges exceptionnelles	19 000.00
TOTAL Fonctionnement - Dépense	4 186 715.59



## 2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chp 2 - Excédent antérieur reporté Fonc	855 121.22
Chp 13 - Atténuations de charges	25 069.00
Chp 42 - Opérations d'ordre entre section	39 525.37
Chp 70 - Produits des services	3 265 000.00
Chp 75 - Autres produits gestion courante	2 000.00
TOTAL Fonctionnement - Recette	4 186 715.59

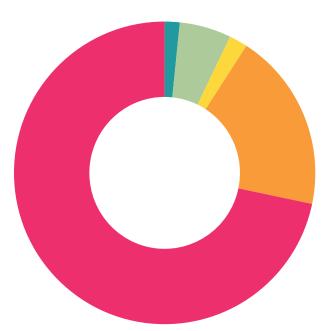


# BUDGET EAU / GESTION DIRECTE SECTION D'INVESTISSEMENT

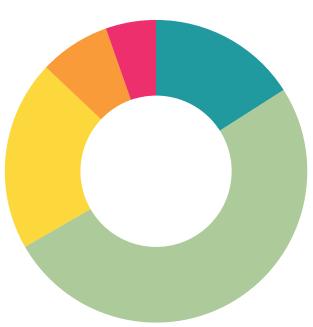
## **II - SECTION D'INVESTISSEMENT**

## 1- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TOTAL Investissement - Dépense	2 462 594.63
Chp: 23 - Immobilisations en cours	1 765 725.80
Chp: 21 - Immobilisations corporelles	472 706.33
Chp: 20 - Immobilisations incorporelles	48 637.13
Chp: 16 - Emprunts et dettes assimilées	136 000.00
Chp: 040 - Opérations d'ordre entre section	39 525.37



Chp 001 - Solde d'exécution d'inv. reporté	393 310.34
Chp 021 - Virement de la section de fonct.	1 248 512.19
Chp 040 - Opérations d'ordre entre section	501 856.10
Chp 13 - Subventions d'investissement	186 542.00
Chp 16 - Emprunts et dettes assimilées	132 374.00
TOTAL Investissement - Recette	2 462 594.63





# PERSPECTIVES 2019

En s'appuyant sur ces résultats 2018, les projections de recettes et les projets d'investissement de la collectivité, les marges de manœuvre de la collectivité restent encore très contraintes.

En l'absence de levier fiscal et avec un nouveau recours à l'emprunt difficile du fait d'un taux d'endettement encore proche de 70 % et d'une capacité de désendettement de la collectivité encore égale à 3 ans, un scénario « au fil de l'eau » dans lequel on financerait, par un recours à l'emprunt systématique, l'ensemble des programmes d'investissement prévus, en cours de réalisation, engagés ou étudiés avant fusion, ne serait toujours pas supportable.

La proposition consiste donc à opter pour la poursuite d'un plan d'assainissement des finances intercommunales en ne maintenant, en investissement, pour 2019 et jusqu'à la fin du mandat, que les opérations les plus urgentes et les plus essentielles dont la réalisation et le financement pourraient être étalés sur 2 exercices notamment en vue de retarder au maximum le recours à un nouvel emprunt.

En vue d'élaborer et de mettre en œuvre un Projet de Territoire commun et partagé, propre à la nouvelle entité intercommunale constituée par la fusion des deux anciennes Communauté du Bassin et de la Vallée du Lot, il convient de restaurer en priorité les marges de manœuvre financières de l'EPCI.

Les objectifs restent donc identiques à ceux de l'année passée :

- Retrouver une capacité d'investissement sur le territoire ;
- Diminuer l'endettement à l'horizon 2020 (objectif de diminution de moitié du taux d'endettement sachant que les charges financières devraient être en baisse de 28 % entre le BP 2017 et le BP 2019;
- Ventiler les opérations d'investissement engagées avec répartition de la charge sur 2 ou 3 exercices;
- Préparation, pour 2020, d'un nouveau Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) dans le cadre du nouveau Projet de Territoire de Decazeville Communauté et du PIA « Territoires d'Innovation » de la Caisse des Dépôts et Consignations.

En vue de préparer la construction du Budget Primitif 2019 de la nouvelle collectivité, il est donc proposé, dans la mise à jour de la prospective, d'aménager, comme l'an dernier, les hypothèses qui avaient été retenues en 2016-2017 de la manière suivante :

## >>> EN SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- Progression de la masse salariale et des charges générales de l'EPCI d'environ 3.5 %;
- En matière de fiscalité :
  - une progression des bases fiscales conforme à l'évolution constatée entre 2015 et 2016 pour les impôts ménages sur les Communautés de Communes et la progression sur la base des dominants prévisionnels pour la CFE (+ 0,3 pts)
  - les taux retenus pour l'ensemble de la prospective sont ceux issus des taux moyens pondérés option 2 (déjà présentés)

## >>> EN SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Une répartition des investissements sur 2 à 3 ans :
- Un taux moyen de subvention de 30 % des dépenses d'investissement

Les perspectives 2019 doivent bien sûr s'apprécier au regard du contexte économique national et international et d'un certain nombre d'indicateurs macro-économiques. S'agissant de l'évolution du PIB, on observe une croissance moins soutenue que prévue en 2018 (1,6% au lieu de 1,8%). A contrario, la reprise de l'inflation à été plus importante que prévue en 2018 (1,9% contre à 1,4%, soit + 1 pt entre 2017 et 2018). Malgré son impact sur le pouvoir d'achat des ménages, les taux d'intérêts (taux indicatifs des Bons du Trésor auxquels se finance l'Etat) restent stables à leur niveau historique le plus bas depuis des décennies.





## **DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ**

Maison de l'industrie - BP68 12300 Decazeville Tél : 05 65 43 95 00 - Fax : 05 65 43 27 64

www.decazeville-commuaute.fr contact@decazeville-communaute.fr